

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de :

- permis d'urbanisme
- ~~— permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~— permis d'urbanisation~~
- ~~— modification du permis d'urbanisation~~
- ~~— certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est l'**asbl GROUPE SANTE CHC**
demeurant/dont les bureaux se trouvant Boulevard Patience et Beaujonc, 9 à 4000 LIEGE

Les biens concernés sont situés à Waremmme, rue de Sélys Longchamps, 47, cadastrés 1^{ère} division section C n°
941r4 et 925k

Le projet consiste en l'**extension d'une clinique** - construction d'un bâtiment préfabriqué modulaire et présente les caractéristiques suivantes : Ce projet déroge aux normes du Guide Régional d'Urbanisme (accessibilité PMR : **étage non accessible, pas de WC PMR à l'étage**).

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Ville de Waremmme – Service de l'Urbanisme, rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME,

- tous les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 ainsi que les mercredis de 14 h à 16 h sur rendez-vous.
- les samedis 21/03/2026 et 28/03/2026 de 9 h à 12 h sur rendez-vous (celui-ci doit être pris 24 heures à l'avance auprès de Mme Roxane CESAR au 019/67.99.27 ou par mail urbanisme@waremmme.be)

L'enquête publique est ouverte le 16/03/2026 et clôturée le 30/03/2026

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire, à l'adresse suivante : Ville de Waremmme, rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME.
- par courriel électronique, à l'adresse suivante : urbanisme@waremmme.be
- par remise auprès du Service de l'Urbanisme de la Ville de Waremmme, rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période auprès du Service de l'Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête publique.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 30/03/2026 à 15 h au Service de l'Urbanisme de la Ville de Waremmme.

Par le Collège,

Le Directeur Général,

Stéphane LECIERCO

Le Bourgmestre,

Raphaël DUBOIS